



Québec, le 11 août 2006

Madame Lucie Bigué
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 et ce, à compter du 11 août 2006.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 11 août 2006

Monsieur Jacques Pelletier
Membre additionnel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

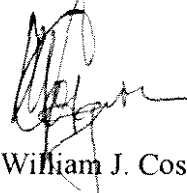
Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Bachard, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410 et ce, à compter du 11 août 2006.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M^{me} Lucie Bigué.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE